



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

République centrafricaine

Question écrite n° 60648

Texte de la question

Si le régime du général Bozizé a su en deux ans rétablir une sécurité relative à Bangui, il peine à contrôler l'intérieur de la Centrafrique soumis aux coupeurs de route et bandes armées, dans un pays où les crises à répétition ont fait proliférer les armes. Aujourd'hui, tout un chacun peut circuler sans crainte à des heures tardives dans les rues de la capitale centrafricaine, alors qu'avant le 15 mars 2003 et le renversement du président Patassé braqueurs ou militaires s'en prenaient en toute impunité à la population. Issus des rangs de la rébellion qui a porté le général Bozizé au pouvoir, les « ex-libérateurs » ont certes un temps continué à semer la terreur à Bangui. Mais le renforcement des mesures de sécurité et des patrouilles de forces de l'ordre, parfois appuyées par la FOMUC (Force de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale), ont réduit les exactions. D'autant que les quelque 500 éléments tchadiens qui ont réclamé en avril 2004, à l'artillerie lourde, « des compensations » pour leur participation à la rébellion ont été rapatriés dans leur pays après avoir reçu un « dédommagement ». En revanche, dans les provinces, plusieurs localités ont récemment fait l'objet d'attaques répétées de bandes armées non identifiées. Au cours des derniers mois, des villages des régions de Bocaranga au nord, de Sam-Ouandja, Bria et Birao à l'est, près de la frontière soudanaise, ont été la cible d'hommes en armes qui ont dépouillé les villageois, les kidnappant ou s'emparant de leur bétail. Parallèlement, sur de nombreux axes de l'intérieur du pays sévissent des « coupeurs de route », qui exercent leur rackett sur les axes de circulation, souvent des ex-libérateurs reconvertis, qui détoussent et parfois tuent les voyageurs. Tout en affirmant que Bangui est sécurisée à 80 %, les autorités concèdent que beaucoup reste à faire en province. L'armée française a formé un bataillon mixte (BMIA), spécialement chargé d'y rétablir l'ordre. Mais la tâche s'annonce difficile dans un pays où prolifèrent les armes de guerre. On estime aujourd'hui que plus de 80 000 armes individuelles sont détenues illégalement dans le pays, introduites à la faveur des mutineries politico-militaires de 1996-1997, de la rébellion du général Bozizé ou des conflits dans les pays voisins (Tchad, République démocratique du Congo, Soudan et Congo). Depuis 1997, les opérations successives de récupération ou de ramassage d'armes menées par les différentes troupes interafricaines ou onusiennes mises en place après les mutineries, et plus récemment par des brigades mixtes de désarmement, sont loin d'avoir atteint leur objectif. Compte tenu de cette inquiétante situation à laquelle les troupes françaises sur place sont directement confrontées, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le ministre des affaires étrangères de lui indiquer les intentions du Gouvernement au sujet du dossier centrafricain.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60648

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 2005, page 2855